



Problèmes administration

Par **jamie222**, le **28/04/2015** à **14:17**

Bonjour,

Aujourd'hui, j'ai un problème avec l'administration. J'ai monté un dossier pour me marier avec une femme laotienne depuis avril 2014, la mairie dont je dépends et le consulat au Laos ne se manifestent pas, ils ne tiennent pas compte de mon dossier. Aujourd'hui, le 10 mars, je ne suis toujours pas marié.

En fait, je connais cette fille depuis 2005, j'ai avec cette jeune fille en commun 4 enfants dont 2 décédés pendant la grossesse. L'aîné se trouve toujours au Laos, le 4 ème est en France et le 5 ème n'est pas encore né, elle est enceinte de 3 mois.

Je viens de me rendre compte que le centre des impôts en France a monté un faux dossier de déclaration comme quoi je suis chef d'une exploitation agricole dans le maraîchage, que j'ai 1 hectare de terre légumière. Alors que je suis simplement salarié depuis près d'une dizaine d'année, j'ai des fiches de paie qui les prouve et des contrats saisonniers allant de 8 à 10 mois par an. En 2014, j'ai même touché les Assedic de chez Pole emploi.

De plus, aujourd'hui la police douanière me court derrière depuis près de 20 mois, me demandant si je parle français sur mon lieu de travail, me poursuit en véhicule, me surveille à mon domicile et

met des
caméras, je suis sur écoute avec des émetteurs et surtout mon téléphone portable. A chaque fois que je me déplace avec mon véhicule il y a toujours un numéro masqué qui m'appelle, et quand je réponds il n'y a personne au bout du fils. J'ai engagé un avocat que je paie pour conclure ces affaires, et je n'ai que des retours défavorables. Je me rends au Laos pour voir ma petite famille 2 à 3 fois par an. Est-ce que c'est ça qui gêne la police douanière et aussi le mariage. Cher homme de loi de la République Française, dire que c'est un pays démocratique, s'il vous plaît faites respecter les lois pour que quelqu'un comme moi soit dans les lois françaises. Dire que notre société est la seule au monde qui a l'égalité, la fraternité et la liberté alors où sont passés nos lois démocratiques ?

Mon fils aîné a 8 ans cette année, je l'ai reconnu depuis 2007 à la mairie. J'ai déposé le dossier de regroupement familial depuis août 2012, j'ai toujours pas de réponse du consulat de France au Laos. Je suis divorcé depuis juillet 2013 et quand ma campagne au Laos a mis au monde notre 1 er enfant, je me suis battu pour qu'il puisse venir en France un jour. J'ai alors demandé à tous les membres de ma famille, plus précisément mes grands enfants afin qu'il puisse venir un jour en France. Les enfants de ma 1 ère épouse ont fourni énormément d'argent pour que je puisse faire l'aller-retour jusqu'au Laos. Ils ont travaillé dure dans les haricots verts, les fraises, le petit-pois pour m'aider, pour me financer. On se débrouille presque 3 fois par an. Est-ce que c'est cet argent qui gêne les impôts et les douaniers ? Aujourd'hui on me poursuit et dire que je suis un trafiquant peut-être un employeur qui ne respecte pas la législation française ? Qui n'est pas dans la législation du travail et emploi des clandestins sans papiers ?

Je demande au secours à toute l'administration, tous les hommes de justice de me tendre la main et me guider vers une association, une organisation, hommes politiques ayant d'excellente relation avec les pays d'Asie.

Par **aguesseau**, le **28/04/2015** à **17:11**

bjr,
vu la complexité de votre affaire, je ne pense pas qu'un forum de conseils juridiques puisse

vous être d'un grand secours.

vous devriez si c'en est déjà fait, prendre contact avec un avocat spécialisé en droits des étrangers.

cdt